

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-dixième session**

Bangkok, 19-23 mai 2014

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de
la Commission, y compris les activités des institutions
régionales: Commerce et investissement****Rapport du Conseil d'administration du Centre de l'Asie
et du Pacifique pour le transfert de technologie sur sa
neuvième session***Résumé*

La neuvième session du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) s'est tenue à Bangkok le 19 novembre 2013. Le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail proposé pour le Centre pour 2014 sur la base des recommandations formulées par le Comité technique à sa neuvième session, qui s'est tenue à Kuala Lumpur les 11 et 12 novembre 2013. Le Comité a par ailleurs félicité le Centre pour le travail qu'il avait accompli avec de modestes ressources au cours de la période considérée et a présenté d'utiles suggestions quant aux moyens de renforcer sa capacité de répondre aux besoins des pays membres.

Le Conseil a conseillé au Centre d'accroître sa visibilité auprès des ministères et institutions gouvernementaux dans la région Asie-Pacifique en insistant sur le rôle important qu'il joue et ses réalisations. Un accent particulier devrait être mis sur les pays qui n'ont mené aucune activité avec le Centre récemment. À cet égard, le Conseil a apprécié la stratégie numérique envisagée par le Centre dans laquelle il a vu un moyen d'accroître la visibilité de son programme de travail et de faire connaître ses résultats à un public plus large. Le Conseil a suggéré que le Centre mette l'accent sur l'importance de son programme pour les pays membres en définissant clairement son rôle par rapport aux autres organisations dont le mandat est similaire et en élaborant des indicateurs de performance conformément aux pratiques établies par les Nations Unies en matière de gestion des programmes.

Prenant note des ressources administratives, financières et humaines dont dispose actuellement le Centre, le Conseil d'administration a de nouveau engagé les pays membres à accroître leur contribution annuelle, qui était fixée à 30 000 dollars pour les pays en développement et à 7 000 dollars pour les pays les moins avancés conformément à sa recommandation de 2009. Le Conseil d'administration a également souligné qu'il était important que les paiements destinés au Centre soient versés en temps utile et de façon régulière. Il a conseillé au Centre d'élargir la participation des pays membres à des projets nouveaux et à des activités futures en s'appuyant sur l'idée que la notoriété et les avantages accrus résultant de ces efforts encourageraient un plus grand nombre de pays à contribuer à l'appui institutionnel.

Le Conseil a exprimé ses remerciements: a) pour l'appui apporté au CAPTT par le Gouvernement indien, pays hôte; b) pour les contributions volontaires versées par les autres pays membres; et c) pour l'appui assuré par le secrétariat de la CESAP.

La Commission souhaitera peut-être examiner les recommandations du Conseil d'administration et donner au secrétariat des orientations quant aux activités futures du Centre.

* E/ESCAP/70/L.1.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention	2
A. Renforcement de l'appui institutionnel.....	2
B. Ressources destinées aux projets de coopération technique et activités conjointes	3
C. Affectation d'experts nationaux.....	3
II. Résumé des débats.....	3
A. Rapport sur les activités du Centre de la période allant de décembre 2012 à novembre 2013 et présentation du programme de travail pour l'exercice biennal 2014-2015	3
B. Rapport du Comité technique sur sa neuvième réunion.....	4
C. Projets futurs et programmes de travail proposés pour l'exercice biennal 2014-2015	4
D. Date et lieu de la dixième session du Conseil d'administration.....	6
E. Questions diverses	6
F. Adoption du rapport.....	6
III. Organisation de la session.....	6
A. Ouverture	6
B. Participation	7
C. Élection du Bureau.....	7
D. Adoption de l'ordre du jour	7
 Annexes	
I. Liste des documents.....	8
II. État financier du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour l'année s'achevant le 31 décembre 2013	9
III. État financier du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour l'année s'achevant le 31 décembre 2013 par élément de projet	10
IV. Contributions en espèces versées au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour l'année s'achevant le 31 décembre 2013	11

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

A. Renforcement de l'appui institutionnel

1. Vu l'augmentation des coûts de fonctionnement, le Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) encourage les États membres à accroître leurs contributions au CAPTT sur la base des recommandations du Conseil

d'administration, c'est-à-dire en les portant à 30 000 dollars pour les pays en développement et à 7 000 dollars pour les pays les moins avancés.

2. Le Conseil suggère que le Centre accroisse le nombre des pays cibles dans ses nouveaux projets et ses activités en cours, dans la mesure du possible. Cela ferait non seulement mieux connaître les programmes du CAPTT et leurs avantages à un plus grand nombre de pays membres, mais les encouragerait également à envisager de fournir un appui institutionnel au Centre.

B. Ressources destinées aux projets de coopération technique et activités conjointes

3. Saluant l'approche novatrice qui consiste à recenser les activités proposées des pays membres et les nouveaux projets approuvés par le Comité dans le cadre de son plan stratégique quinquennal et à créer des synergies avec les trois domaines de programme, le Conseil recommande que le Centre positionne ses activités pour en préserver la pertinence par rapport au programme de développement pour l'après 2015.

4. Le Conseil recommande que le Centre élabore des projets et activités de coopération technique dans certains créneaux pour se positionner et se différencier des autres organisations internationales dont le mandat est similaire. À cet égard, le Conseil suggère aussi que le Centre élabore des indicateurs de performance clés conformément aux directives et pratiques des Nations Unies en matière de gestion de programme.

C. Affectation d'experts nationaux

5. Pour une meilleure exécution des programmes du Centre, il est important de renforcer et d'augmenter ses ressources humaines. Le Conseil d'administration suggère que le Centre procède au détachement d'experts, prêtés à titre non-remboursable par les pays membres.

II. Résumé des débats

A. Rapport sur les activités du Centre au cours de la période allant de décembre 2012 à novembre 2013 et présentation du programme de travail pour l'exercice biennal 2014-2015

(Point 4 de l'ordre du jour)

6. Le Conseil d'administration était saisi des documents suivants: a) le rapport sur les activités du Centre au cours de la période allant de décembre 2012 à novembre 2013 (TID/APCTT/GC(9)/3); b) le rapport sur la situation financière (TID/APCTT/GC(9)/4); et c) le rapport du Comité technique sur sa neuvième session (TID/APCTT/GC/(9)/5).

7. Le rapport sur les activités du CAPTT de décembre 2012 à novembre 2013 a été présenté pour fournir un aperçu des activités de renforcement des capacités organisées dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, du transfert de technologie ainsi que de l'intelligence technologique, qui avaient été identifiés comme trois domaines de programme centraux dans le plan stratégique quinquennal (2013-2017). Ces activités concernaient: a) la promotion des systèmes d'innovation nationaux; b) les services d'appui au transfert de technologie pour les petites et moyennes entreprises (PME); c) la promotion des technologies émergentes d'importance cruciale, telles que les technologies utilisant des sources d'énergie renouvelables, la biotechnologie et la nanotechnologie; et d) la fourniture de renseignements, le

réseautage et le partage de données d'expérience concernant la gestion des technologies, et le développement de l'intelligence technologique grâce à la prestation de services d'information technologique.

8. Présentant le rapport sur les activités du Centre, son Chef a informé le Conseil que le CAPTT avait organisé plus de 23 activités de renforcement des capacités qui avaient réuni des participants provenant des 20 pays ci-après: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fidji, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam. Il a ajouté que ces activités avaient été organisées en collaboration avec plus de 35 institutions partenaires, dont des ministères ainsi que des institutions nationales et internationales.

9. Il a par ailleurs fourni des précisions sur certains programmes et activités qui étaient recensés dans le rapport sur les activités du Centre au cours de la période allant de décembre 2012 à novembre 2013.

10. Le Conseil a été informé de la situation financière actuelle du Centre et des dépenses encourues au cours de la période considérée. Malgré la mise en œuvre de plusieurs mesures d'économie, le Centre avait dû faire face à des contraintes financières croissantes, non seulement pour exécuter ses programmes et activités de fond mais aussi pour couvrir ses dépenses institutionnelles et les dépenses locales d'exploitation. Il a été proposé que le Gouvernement indien envisage d'accroître sa contribution annuelle au Centre pour couvrir ses dépenses d'exploitation. Les contributions annuelles annoncées au CAPTT par les pays membres étaient restées inchangées pendant plusieurs années. Vu l'aggravation des difficultés financières du Centre, les membres et membres associés ont été engagés à accroître leur appui institutionnel en apportant des fonds à hauteur, sinon au-dessus, des montants indicatifs suivants: contribution annuelle de 30 000 dollars pour les pays en développement et de 7 000 dollars pour les pays les moins avancés, afin de permettre au Centre d'apporter des services efficaces aux membres et membres associés de manière durable.

11. Le Conseil d'administration s'est félicité des travaux importants accomplis par le CAPTT pendant la période considérée et a recommandé l'élaboration d'une stratégie novatrice en matière de technologie numérique en vue d'améliorer les résultats des projets et activités prévus.

12. Le Conseil d'administration a pris note de la situation administrative et financière du CAPTT, en particulier de l'état actuel de ses ressources financières et humaines. Il a examiné diverses possibilités et modalités qui permettraient aux pays membres d'accroître leurs contributions et appui au Centre dans le cadre de son programme de travail global, eu égard à la charge financière croissante du Centre ainsi que la réunion l'a souligné. Il a prié les pays membres à même de le faire d'envisager le détachement auprès du Centre d'experts à titre non remboursable.

B. Rapport du Comité technique sur sa neuvième réunion (Point 5 de l'ordre du jour)

13. Le Conseil était saisi du rapport du Comité technique sur sa neuvième réunion (TID/APCTT/GC(9)/5).

14. Le Conseil a approuvé le rapport du Comité technique.

C. Projets futurs et programme de travail proposés pour l'exercice biennal 2014-2015

(Point 6 de l'ordre du jour)

15. Le Conseil d'administration a souligné qu'il importait de renforcer la coopération régionale axée sur la science, la technologie et l'innovation dans le cadre de l'élaboration et de la création de technologies en vue du développement économique national, notamment pour l'amélioration de la société en général. Il a suggéré que les pays membres viennent à l'appui des projets prévus par le Centre en apportant les ressources financières et humaines nécessaires ou en y contribuant.

16. Le Conseil d'administration a approuvé les recommandations ci-après sur le programme de travail prévu par le CAPTT, selon l'avis du Comité technique. Les activités futures proposées étaient soumises à l'approbation des gouvernements respectifs des pays membres participants:

a) La phase 2 du Réseau Asie-Pacifique pour la coopération dans le secteur des énergies renouvelables devrait se poursuivre. Toutefois, le Comité a noté que les autres initiatives en matière d'énergie renouvelable proposées par le Centre devraient être incorporées à cette activité, en vue de la constitution d'un projet-cadre comprenant d'autres sous-activités. De plus, les travaux des précédents groupes d'experts en matière d'énergie renouvelable réunis par le CAPTT devraient être examinés afin d'identifier les questions à aborder par les nouvelles activités. Le Comité a également mis l'accent sur le fait que les pays membres devraient être en mesure de permettre à leurs experts sectoriels de travailler avec le CAPTT à la poursuite de cette initiative;

b) Le Comité a déclaré qu'il appuyait vigoureusement le fait que le Centre s'engage à renforcer le recours accru à la médecine traditionnelle pour les questions de soins de santé primaire et à assurer un traitement moins coûteux à un plus grand nombre de personnes. Avec l'appui résolu de la Chine, le CAPTT pourrait faciliter la création d'un réseau de pays membres pour aborder certaines questions telles que l'adhésion du public, l'éducation, la modernisation des pratiques traditionnelles et le transfert de technologie;

c) Le Comité a approuvé l'action menée par le CAPTT concernant le renforcement des capacités en matière de systèmes d'innovation nationaux et a formulé certaines suggestions utiles pour les activités futures. Nombre des suggestions faites par les membres du Comité pourraient être retenues par la stratégie du Centre relative à la sécurité des réseaux et de l'information. Il s'agissait notamment des propositions destinées à résoudre les problèmes liés à l'évaluation technologique des PME, à la gestion des parcs scientifiques et technologiques, aux femmes dans le domaine des systèmes d'innovation nationaux, à une plateforme d'innovation ouverte pour améliorer la compétitivité des PME, et à la gestion des biens publics et de la propriété intellectuelle. Il a été également proposé que le Centre procède à un renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie en matière de science, de technologie et d'innovation à partir des meilleures pratiques, notamment les méthodes de recherche élaborées par le CAPTT et l'Institut coréen des politiques pour les sciences et les technologies (STEPI) sur la base d'études de cas nationales issues du Bangladesh, de la République démocratique populaire lao et du Népal;

d) Une proposition en matière de microentrepreneuriat a été soutenue par le Comité, selon laquelle les technologies disposant d'un potentiel de forte croissance soient ciblées ainsi que l'énergie durable et la technologie appropriée. La durabilité d'ensemble de la microentreprise devrait être examinée durant

l'élaboration de la proposition, y compris des questions telles que celle de l'échelle des marchés. La dimension politique devrait être aussi prise en compte dans l'élaboration de cette proposition, et le Comité a suggéré que le CAPTT travaille avec les pays membres à une politique en matière de technologie qui vienne à l'appui des microentrepreneurs;

e) La biotechnologie de pointe en matière de bioénergie avait été identifiée par le Comité comme un domaine de technologie nouveau à approfondir par le CAPTT, étant donné les liens du Centre avec l'énergie durable et la sécurité énergétique. Le Comité a noté que les technologies bioénergétiques de pointe relevant de la proposition devraient être élaborées de manière à en éviter les conséquences imprévues, telles que des effets néfastes sur l'approvisionnement alimentaire;

f) Le Conseil a en outre suggéré que le Centre facilite des visites d'échange technique et la participation des pays membres aux expositions technologiques nationales, ainsi que l'identification des principaux besoins technologiques de certains pays membres où la collaboration technologique pourrait apporter des solutions.

D. Date et lieu de la dixième session du Conseil d'administration

(Point 7 de l'ordre du jour)

17. Conformément à la recommandation de la CESAP, le Conseil d'administration a décidé que sa dixième session se tiendrait au siège de la CESAP à Bangkok, à la mi-décembre 2014.

E. Questions diverses

(Point 8 de l'ordre du jour)

18. Le Conseil d'administration a noté avec satisfaction l'appui institutionnel et programmatique fourni par le Gouvernement indien au CAPTT.

19. Le Conseil d'administration s'est félicité de l'orientation et de l'appui précieux fournis au Centre par la Division du commerce et de l'investissement de la CESAP.

20. Le Conseil d'administration a salué le Centre pour sa gestion de la conduite d'un nombre important d'activités de renforcement des capacités au profit des pays membres, au moyen des ressources limitées dont il disposait.

F. Adoption du rapport

(Point 9 de l'ordre du jour)

21. Le Conseil a adopté le présent rapport le 19 novembre 2013.

III. Organisation de la session

A. Ouverture

22. La neuvième session du Conseil d'administration du CAPTT s'est tenue à Bangkok le 19 novembre 2013. Elle a été ouverte par le Chef du CAPTT. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP a prononcé une allocution d'ouverture.

B. Participation

23. Les pays membres ci-après étaient représentés à la session: Chine, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Malaisie, Népal, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande.

C. Élection du Bureau

24. Le Conseil a élu à l'unanimité le Bureau ci-après:

Président: M. Indu **Bhaskar** (Inde)

Vice-président: M. Bambang **Subiyanto** (Indonésie)

D. Adoption de l'ordre du jour

25. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport sur les activités du Centre au cours de la période allant de décembre 2012 à novembre 2013 et présentation du programme de travail pour l'exercice biennal 2014-2015.
5. Rapport du Comité technique sur sa neuvième réunion.
6. Projets futurs et programme de travail proposés pour l'exercice biennal 2014-2015.
7. Date et lieu de la dixième session du Conseil d'administration.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

Annexe I**Liste des documents**

Cote	Titre	Point de l'ordre du jour
TID/APCTT/GC/(9)1 (en anglais seulement)	Provisional agenda	3
TID/APCTT/GC/(9)2 (en anglais seulement)	Annotated provisional agenda	3 4
TID/APCTT/GC/(9)3 (en anglais seulement)	Report on the activities of the Centre during the period December 2012 to November 2013	
TID/APCTT/GC/(9)4 (en anglais seulement)	Report on the status of financial resources	4
TID/APCTT/GC/(9)5 (en anglais seulement)	Report of the Technical Committee on its ninth meeting	4, 5
TID/APCTT/GC/(9) (en anglais seulement)	Tentative programme	
S/O	Provisional list of participants	

Annexe II

État financier du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour l'année s'achevant le 31 décembre 2013 (en dollars des États-Unis)

	2013	2012
<i>Recettes</i>		
Contributions	599 737	204 709
Intérêts créditeurs	10 306	11 014
Recettes totales	610 043	215 723
<i>Moins: Dépenses</i>		
Solde net (déduction faite des dépenses)	293 372	(322 439)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2013	513 058	835 497
<i>Moins: Remboursement aux donateurs</i>	19 127	-
Solde au 31 décembre 2013	787 303	513 058

Note: Cet état financier ne tient pas compte des dépenses de \$54 021 encourues sur autorisation financière de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour la mise en œuvre conjointe d'un projet financé sur le compte pour le développement et des dépenses de \$71 684 encourues au titre de la mise en œuvre conjointe du projet de l'Union européenne intitulé Réseau pour le transfert de connaissances sur SATNET Asia, qui est piloté par le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD). Pour le rapport du CRPAD, voir E/ESCAP/70/8.

Annexe III

**État financier du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour l'année s'achevant le
31 décembre 2013 par élément de projet**
(en dollars des États-Unis)

	240B Contributions générales – Projet de renforcement des capacités	240C Gouvernement indien – Projet de renforcement des capacités	2114 Gouvernement indien - Projet de coopération technique: Promotion des énergies renouvelables	2123 Gouvernement indien - Projet de coopération technique: Système d'innovation national	T131 Programme ordinaire de coopération technique des Nations Unies (chapitre 23)	Total
<i>Recettes</i>						
Contributions	173 902	398 557	-	-	27 278	599 737
Intérêts créditeurs	2 321	7 680	74	231	-	10 306
Recettes totales	176 223	406 237	74	231	27 278	610 043
<i>Moins: Dépenses</i>						
	72 246	202 520	(1 664)	16 291	27 278	316 671
Solde net (déduction faite des dépenses)	103 977	203 717	1 738	(16 060)	-	293 372
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2013	390 142	56 532	17 389	48 995	-	513 058
<i>Moins: Remboursement aux donateurs</i>	-	-	19 127 ^a	-	-	19 127
Solde au 31 décembre 2013	494 119	260 249	-	32 935	-	787 303

^a Solde transféré au compte global G005-MIS_GLOB.

Annexe IV

Contributions en espèces versées au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour l'année s'achevant le 31 décembre 2013

(en dollars des États-Unis)

Pays/Région	Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2013	Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2012
1. Projets de renforcement des capacités		
Bangladesh	25 000 ^a	-
Chine	30 000	30 000
Inde	410 806	-
Inde - GIZ-ASEM	-	1 761
Indonésie	10 000	10 000
Iran (République islamique d')	15 153	-
Macao (Chine)	5 000	5 000
Malaisie	15 000	15 000
Pakistan	7 500	7 500
Philippines	30 000	-
République de Corée	-	-
Sri Lanka	5 000	5 000
Thaïlande	15 000	15 000
Viet Nam	4 000	8 000
Sous-total	572 459^b	97 261
2. Projets de coopération technique		
Inde (pour la promotion des énergies renouvelables)	-	87 500
Inde (pour le système d'innovation national)	-	-
Sous-total	-	87 500
Total	572 459^b	184 761

^a La contribution du Ministère de la science et de la technologie pour cette année comprenait \$5 000 (pour l'année 2009) et \$5 000 (pour l'année 2010).

^b Les contributions ne tiennent pas compte des contributions versées au projet de l'Union européenne intitulé Réseau pour le transfert de connaissances sur SATNET Asia, qui est piloté par le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD), et le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) est l'un des partenaires de sa mise en œuvre. La part de la contribution de 2013 qui a été allouée au CAPTT pour la mise en œuvre s'élève à \$210 248. Pour le rapport du CRPAD, voir E/ESCAP/70/8.

Note: GIZ-ASEM est un programme conjoint du Ministère indien de l'environnement et des forêts et de l'Agence allemande de coopération internationale agissant pour le compte du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, programme qui est axé sur les services consultatifs en matière de gestion environnementale.